

**AG du 17/05/2022**  
**Compte-rendu****Représentants d'associations :**

AZOUZ Thomas, représentant Semaine de l'Art, administrateur  
BOCQUET Florence, représentante AAPAM, administratrice  
ETIENNE Nolwenn, représentante AAPAM, administratrice  
DEJEANS Nicolas, représentant EH!CO  
DUSSAULT Mathieu, représentant EH!CO  
FABRE Sylvia, représentante Semaine de l'Art, administratrice, Trésorière  
GABRIEL Stéphane, représentant La Boussole Médoc  
HULIN Jocelyne, représentante APPEM  
LAPOUYADE Patrick, représentant CPIE Médoc, administrateur  
MANGONAUX Sylvie, représentante Zoé TV, administratrice, Présidente  
MATINAUD Mario, représentant SAM Lesparre  
MERTZ Isabelle, représentante Zoé TV, administratrice  
MOULIN Sophie, représentant L'Oiseau Lire  
MOURGUE Mikael, représentant Régénération  
NAUDE Aurélie, représentante Ecoacteurs en Médoc  
RIPOCHE Gaël, représentant CASH  
ROLLAND Béatrice, représentante La Boussole Médoc  
ROHOU Anne, représentante EPGV Grayan  
ROUCAYROL Valérie, représentante EPGV Grayan

**Autres participants :**

BIROT Laure, association Les Matous Vagabonds  
PITTONI Julie, association 4 pattes 1 toit  
HERVOIS Cécile, bénévole, L'Oiseau Lire

**Equipe salariée :** Mathilde RAPINAT**Excusés :**

AURIOL Véronique, représentante Les Amis d'Edgard Pillet  
BELLIARD Stéphanie, représentante Médoc Enfance Handicap  
BOUTEILLER Anne, représentante Les Amis d'Edgard Pillet  
CHIAMA Chris, représentante La Passiflore  
CREUSOT Aleksandra, représentante Ecoacteurs en Médoc  
DASPET POUYALLET Annick, représentante Médoc Enfance Handicap  
FAUCON Ophélie, représentante APPEM  
FEDIEU Dominique, conseiller départemental  
FISCHER Jeany, représentante Avec Elles  
GOT Pascale, conseillère départementale  
HUERTA Viviane, représentante La Passiflore  
HUERTO Gérard, représentant CASH  
JOUVE Virginie, conseillère régionale, vice-présidente PNR



JOUANIN Marion, représentante L'Oiseau Lire  
LE BOT Stéphane, conseiller départemental  
MEYER Eric, représentant SAM Lesparre  
OLIVI Valéri, représentante EPGV Grayan  
SABAROT Henri, conseiller régional, président du PNR  
SAINTOUT Michelle, conseillère départementale  
SAUVEROCHE Anne, représentante L'Oiseau Lire, administratrice, Secrétaire  
STRAPAZZON Salomé, représentante Régénération

### Ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activités 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Perspectives 2022 : propositions & échanges
4. Fixation du montant des cotisations des adhérents
5. Présentation des candidats au CA
6. Vote

---

Début de réunion : 18h15

### Introduction : Le Mot de la Présidente, Sylvie Mangonau

« Cherche camarades de jeu

*Avec l'ambition de mettre en avant un riche monde associatif pleinement inscrit dans le territoire du Médoc, la Fédération Médoc Initiatives, créée en 2017 œuvre pour le développement social, culturel et économique d'un milieu associatif bien implanté dans l'économie sociale et solidaire de notre presqu'île.*

*"Petite fédé aspire à grand rassemblement" et malgré les (toujours mêmes) avatars, grandit doucement puisque les obstacles récents n'ont pas empêché les 3 membres fondateurs encore présents de rapprocher 18 structures qui à ce jour fonctionnent ensemble et en harmonie de Ste Hélène au Verdon.*

*Tout le monde ne connaît pas chacun des autres, car le terrain de jeu que nous partageons est vaste et que le programme de découverte des nouveaux venus par des réunions-échanges tournant sur le terrain de chaque structure que nous tissions a été entravé, mais nous pallions la distance par les technologies modernes et notre désir de partage et mise en commun.*

*Soutenue par : l'académie de Bx, le fonds de développement de la vie associative (min EN), le département de la gironde, le PNR Médoc, la Fédération Médoc Initiatives s'est donné pour*



objectifs de créer du lien dans tous les lieux et domaines, informer, valoriser les associations du Territoire, faire émerger et accompagner de nouvelles initiatives, mais aussi et finalement favoriser l'implication des habitants dans leur tissu associatif local.

J'ai le sentiment que le but d'être une aide au développement et à la reconnaissance du tissu associatif sur le territoire du Médoc de la FMI semblera près d'être atteint lorsque les médocains réaliseront qu'ils sont impliqués dans les destinées de la Fédération Médoc Initiatives et qu'ils se les approprieront en tant qu'acteurs du Territoire du Médoc

Multiplions les actions, élargissons le cercle, restons ensemble, et avec les partenaires poursuivons les buts de notre projet associatif : mutualiser ressources et moyens de tous projets favorisant le développement de nos associations médocaines. »

## 1. Présentation du rapport d'activités 2021

Mathilde explique que en 2021 a permis d'établir une feuille de route des actions et projets permettant ainsi d'arbitrer à plusieurs reprises des orientations stratégiques, les évolutions du projet associatif global et surtout de mettre en place une meilleure répartition des tâches administratives (secrétariat, trésorerie, chargée de mission...),

L'association s'est dotée d'un nouvel outil de gestion, Assoconnect, qui permet notamment de gérer la comptabilité plus facilement. Par ailleurs, la fiche de poste de Mathilde, désormais coordinatrice, a été modifiée. L'ensemble de ces éléments permet de mieux évaluer les actions de la FMI.

En 2021, la FMI a renouvelé son identité visuelle en travaillant avec Chris Chiama, graphiste (L'Atelier Graphique) et Mikael Mourgue, designer (Régénération The Beach Attitude). Nouveau logo, charte graphique pour le site web, les newsletters, permettent de renforcer la visibilité externe qui reste à développer en 2023.

Les associations adhérentes en 2020 ont toutes renouvelé leurs adhésions : L'Oiseau Lire, Semaine de l'Art, ZoéTV, AAPAM, La Passiflore, CPIE Médoc, Avec Elles, Ecoacteurs en Médoc et EH!CO.

Plusieurs nouvelles structures adhérentes viennent renforcer la dynamique en 2021 : la Boussole Médoc, Régénération The Beach Attitude, Enfance Handicap,





SAM Omnisport Lesparre, EPGV Grayan et The Feliz compagnie.

Mathilde ajoute qu'on ne note pas encore d'adhésion vraiment notable sur les lacs médocains ou le sud-ouest du territoire.

Au 31 décembre 2021, la Fédération Médoc Initiatives c'est :



L'axe stratégique "**Soutenir**" s'est concrétisé à travers plusieurs actions / projets : l'accompagnement (information-conseil-orientation), l'ingénierie de veille et la formation des bénévoles.

La FMI a notamment été labellisée "Guid'Asso" par l'Etat pour l'accompagnement des structures du territoire sur la vie associative (depuis 2021 adossé à un fond FONJEP). La communication auprès des associations du territoire reste encore à développer sur nos espaces ruraux où toutes les communes ne sont pas structurées pour accompagner la vie associative.

Pour **relier** nos membres et au-delà, rallier des structures associatives, la newsletter, les rencontres inter-associatives et les projets inter-associatifs ont marqué l'année 2021 : causerie et afterwork en novembre et juillet 2021, 4 newsletters destinées à plus de 150 contacts, et trois projets entre associations (CPIE et Zoé TV, Eco acteurs et l'Oiseau lire, La Semaine de l'Art et l'Oiseau Lire).

Sur l'axe "**Valoriser**", nous nous sommes attachés à faire évoluer le projet « Faites des bénévoles » dont l'objectif reste de créer un évènementiel permettant aux résidents du territoire de découvrir et de soutenir les initiatives associatives du territoire. Le projet reste à finaliser pour 2022 – 2023.

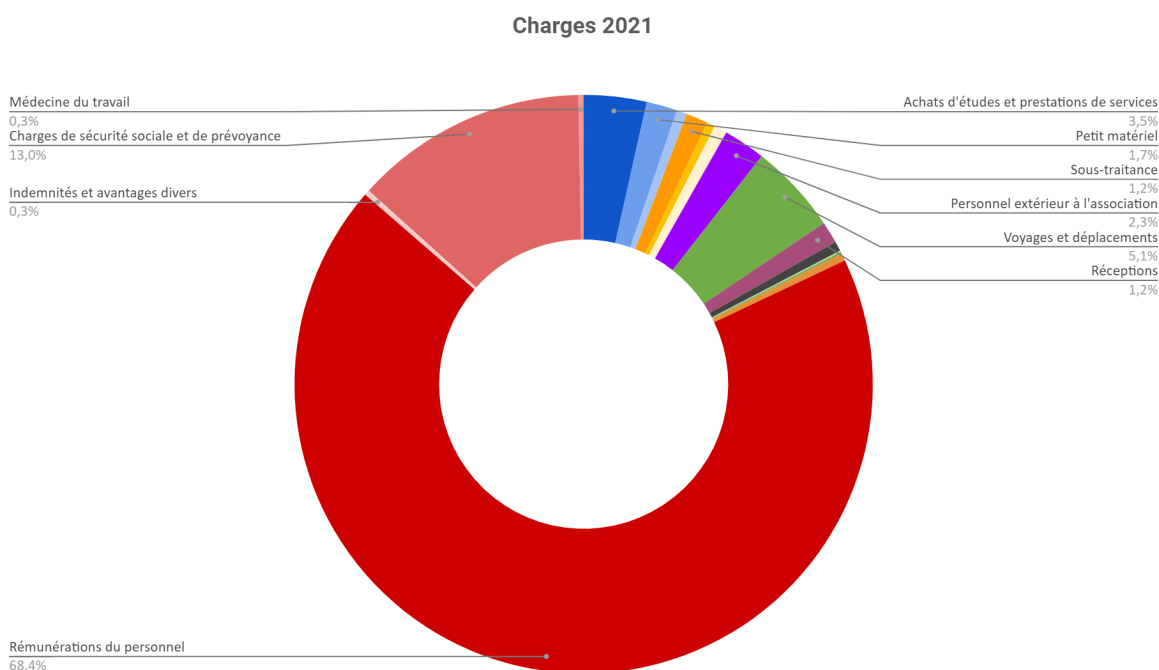
## 2. Présentation des comptes 2021

### a. Le compte de résultats

Au niveau des charges, comme les années précédentes, c'est **la rémunération de personnel**, qui constitue le poste de dépenses le plus important (68%). L'association ne subit pas de charges locatives, car la fédération profite des locaux



de Zoé TV comme de ses outils de communication (bureaux aux Tourelles). Ces avantages sont comptabilisés en bénévolat valorisé comme le temps passé par ses membres.



Côté produits, on note essentiellement **une augmentation notable des subventions** (+123% par rapport à l'année dernière, grâce au développement des actions de la fédération). Les cotisations sont également en hausse avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Mais il convient d'ajouter que certains produits de 2020 ont été comptabilisés en 2021, à savoir :

- les 4598,94 € du Conseil Régional
- les 3000€ du Fonds Leader
- les 825 € de Mise à disposition de personnel facturée

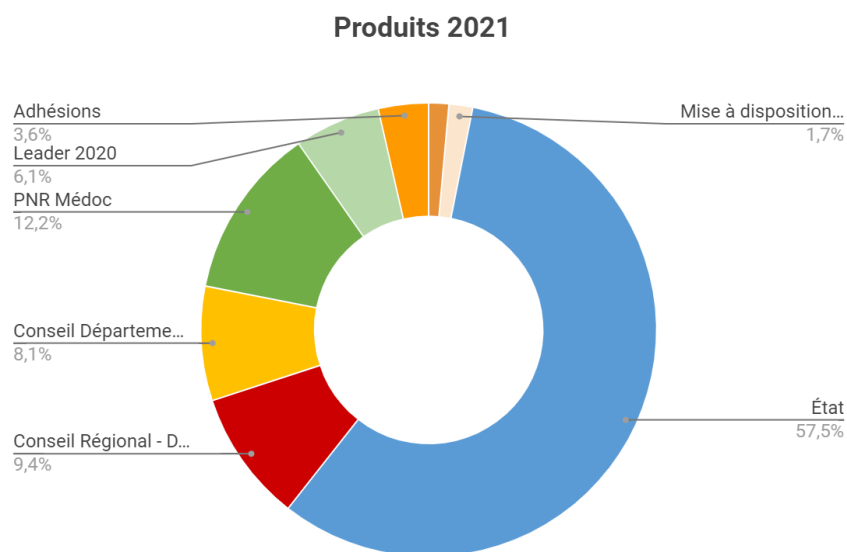
Par ailleurs, certaines subventions de 2021 n'ont pas encore été perçues à la fin de l'exercice (1500€ pour le solde de la subvention PNR et 7107€ pour le 2ème poste FONJEP dans le cadre de la labellisation Guid'Asso).

La Fédération a également touché une subvention exceptionnelle de l'Etat de 6000 € dans le cadre de la participation à l'expérimentation AVAL (Guid'Asso).

Enfin, dans le cadre de la pandémie, l'URSSAF a suspendu les paiements de cotisations sociales depuis mars 2020 jusqu'à août 2021, ce qui a permis à la



Fédération de faire face aux difficultés de trésorerie pendant un temps, mais ce qui a créé une dette également, que l'on retrouve dans le bilan.  
Ces éléments expliquent ce résultat très positif sur 2021.



#### b. Le bilan

Des dettes subsistent à l'Urssaf et un échéancier court jusqu'en 2025 (60 à 150 € par an). Un remboursement reste à effectuer à Zoé TV pour 1000 € sur la somme que l'association avait prêté au démarrage de la création de la Fédération.

### 3. Perspectives 2022 : "Venez jouer avec nous!"

Les membres actuellement impliqués rappellent **l'importance du renouvellement de la vie associative comme de l'énergie mise dans la Fédération**. Au-delà du principe de démocratie dans la gouvernance, pour initier une dynamique de mutualisation et de coopération sur le territoire, il est important que de nouvelles personnalités se mobilisent, notamment au sein du CA :

- Pour faire évoluer l'image de la structure, car celle-ci évolue dans des contextes très différents et doit refléter les sensibilités du territoire,



- Pour donner du crédit à ce que l'on met en place et ce que l'on imagine pour le territoire afin de faciliter l'appropriation des enjeux par les forces politiques du territoire et pérenniser notre « légitimité ».

Malgré l'annonce du **départ de Mathilde en qualité de coordinatrice**, le collectif reste mobilisé et se lance donc dans le recrutement à venir avec espoir. L'assistance tient bien sûr à remercier Mathilde pour le travail engagé pendant ces années, sa bonne humeur, ses qualités d'écoute et sa bienveillance. Désormais, il nous faut capitaliser ce qui a été fait pour développer le collectif et nos actions !

**Un travail de révision des statuts a été entrepris** et doit permettre d'assurer une assise juridique solide à la Fédération. Ce groupe de travail peut s'enrichir des bonnes volontés qui sont invitées à participer ; travail important qui pose le cadre de ce que l'on veut pour l'avenir de la FMI.

L'agrandissement du collectif est bien sûr très positif, cela montre qu'il existe une appétence pour le partage de valeurs, la mutualisation, la coopération et la recherche d'efficacité sur le territoire. **Ce travail de rapprochement gagnerait encore à se poursuivre bien sûr**, et selon Patrick à s'élargir aux acteurs économiques et sociaux du Médoc (club d'entreprises, syndicats...).

Il va également falloir **poursuivre la consolidation de la fonction d'accompagnement** dans le cadre du label Guid'Asso. Même si d'autres acteurs plus institutionnels réalisent déjà des actions à l'échelle Girondine, nous avons démontré notre capacité à faire localement, avec le territoire pour le territoire. Il s'agira donc de mieux faire connaître cette fonction auprès des associations du territoire et des élus.

**Les projets inter associatifs sont également un levier puissant**, car au-delà du fait qu'ils permettent de se connaître et de se faire connaître (ex : projet mini-série CPIE / Zoé TV), ils sont révélateurs des capacités d'actions des structures associatives, de leurs partenaires de terrain et de l'envie de mettre en valeur le territoire Médocain.

Enfin, les rencontres inter-associatives sont nécessaires, vitales tant **il est essentiel de se voir, de partager, pour remettre du lien et de la convivialité** après les périodes COVID. Ces temps, qui n'ont pas besoin d'un formalisme



poussé et peuvent aussi s'organiser sur la simple envie de partager, présentent une plus-value à développer : la connaissance en réseau des ressources / compétences internes de chaque asso pour partager avec les autres et amener un soutien / gain de temps. Il est temps de MUTUALISER nos compétences en les remontant à la FMI.

Mathilde complète les propos de Patrick en rappelant :

- L'agrandissement du collectif a déjà commencé en 2022 avec 3 nouvelles associations : l'APPEM, le CASH et les Amis Edgard Pillet.
- Le développement en cours des partenariats locaux avec notamment le renouvellement de soutien du PNR au travers d'une convention triennale à venir. L'étude en cours d'un moyen d'impliquer les municipalités par une adhésion à la FMI pour leurs associations communales. Soutenue par Virginie Jouve, élue du Conseil Régional, et VP au PNR, cette initiative sera présentée en septembre aux communes.
- Que les rencontres inter associatives sont toujours à mettre en œuvre en 2022. Il pourrait être envisagé que chaque adhérent anime une rencontre / présentation de son association avec une fréquence à définir.
- Qu'une proposition de s'associer à des groupes de travail circule dans l'Assemblée et que nous invitons chaque membre à s'y inscrire pour participer activement au développement de la FMI :
  - o Refonte des statuts
  - o Participation à la stratégie de communication (externe)
  - o Organisation des rencontres inter-associatives
  - o Relance du projet « Faites » des bénévoles

Pour terminer son intervention, Mathilde souligne qu'elle a apprécié travailler avec tout le monde. La FMI est un reflet de la vie associative du territoire du Médoc. Elle propose qu'une rencontre inter-asso puisse être organisée à l'occasion de son départ pour présenter son.sa remplaçant.e.

#### 4. Fixation du montant des cotisations des adhérents

Thomas présente les 2 systèmes de cotisation qui ont été imaginés à partir des échanges de la réunion des adhérents du 16.02. Les membres et Mathilde constatent que le montant actuel de la cotisation pouvait être un frein pour certaines associations du territoire.





Les 2 systèmes proposent une cotisation des assos en fonction du budget réalisé l'année précédente.

La différence entre les 2 est que le 2ème propose un palier supplémentaire. Dans

les 2 cas, tous les adhérents auront accès au service de veille financière, quel que soit le montant de leur cotisation. Et le nouveau système qui sera voté en suivant sera mis en application dès cette année!

#### 1ÈRE PROPOSITION

Inférieur à 30k€	<b>20€</b>
de 30k€ à 150k€	<b>75€</b>
de 150k€ à 500k€	<b>150€</b>
Au-delà de 500 k€	<b>250€</b>

#### 2ÈME PROPOSITION

Inférieur à 10k€	<b>25 €</b>
De 10k€ à 30k€	<b>50€</b>
de 30k€ à 150k€	<b>75€</b>
de 150k€ à 500k€	<b>150€</b>
Au-delà de 500 k€	<b>250€</b>

## 5. Présentation des candidats au CA

Les candidats nouveaux : Aurélie NAUDE, Ecoacteurs en Médoc / Nicolas DEJEANS, EH!CO

Les candidats qui se re présentent : Anne SAUVEROCHE, L'Oiseau Lire / Florence BOCQUET, AAPAM / Patrick LAPOUYADE, CPIE Médoc

## 6. Vote

cf. PV AG

## Clôture

Dépouillement, annonce des résultats du vote par la Présidente et remerciements

Fin de réunion : 19h45

Patrick Lapouyade, administrateur

Pièces jointes / annexes :  
PV AG